



Ecrit par Echo du Mardi le 9 janvier 2023

MEZARD SYLVIE, SARL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 9 janvier 2023 sous réserves d'incidents

Par décision du 31/08/2021, la société **MEZARD SYLVIE**, SARL au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 300 Avenue de la Barthelière 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 480 497 361 RCS AVIGNON a, en sa qualité d'associée unique de la société LIVIE, SARL au capital de 10 000 euros, siège social : « Les Ferrailles », Chemin des 5 Cantons 84800 L'ISLE SUR LASORGUE, 814 306 700 RCS AVIGNON, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société LIVIE au profit de la société MEZARD SYLVIE, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce d'AVIGNON. Pour avis